

Le 10 Février,

CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSES

Le 10 février dernier, au cours d'une cérémonie simple et cependant solennelle, 81 d'entre nous ont reçu des mains de M. T.G. BATA, le témoignage de reconnaissance pour leurs 25 années de dévouement et de fidélité à l'Entreprise.

Sur le podium, prirent place M. T.G. BATA, qui présida cette cérémonie, entouré de MM. J. BIENDEL et P. CASSADOUR.

Dans la salle, outre les récipiendaires, figuraient M. SICCO, Directeur Général d'Hellocourt, M. VAN ES, conseiller technique auprès de M. T.G. BATA, les chefs de services, les agents de maîtrise et des membres du Comité d'Entreprise.

Prenant la parole, M. CASSADOUR remercia M. T.G. BATA qui avait bien voulu, malgré un programme de travail fort chargé, présider cette cérémonie. Il fit un historique de nos activités au cours des 25 dernières années et il déclara : « Ainsi, grâce à l'effort de tous, l'Entreprise a pu, pendant un quart de siècle, remplir son rôle économique et social, apportant ainsi une importante contribution au développement économique de la région et au bien-être de tous ses habitants » et évoquant la situation actuelle : « Forts d'un passé aussi riche, il est impensable que nous ne trouvions pas, ensemble, les voies nécessaires à un développement indispensable qui nous permettrait de préserver nos emplois et notre avenir » et enfin, il rappela les principes fondamentaux de notre Organisation : « Produire des chaussures d'excellente qualité et assurer la pérennité et la prospérité de l'Entreprise avec, par voie de conséquence, celle de tous les membres qui composent ce qui devrait être notre grande famille.



M. T.G. BATA lors de son allocution

M. BIENDEL dit ensuite le plaisir pour lui d'assister à de telles réunions où des membres du personnel sont à l'honneur ; puis il rappela le but de la récompense : « Cette récompense-souvenir, instituée par M. BATA, est destinée exclusivement au personnel qui a accompli sans interruption 25 années de service au sein de l'Organisation Mondiale BATA. C'est grâce à cette organisation que la Société MARBOT a pu se créer, se développer et se maintenir. C'est encore grâce à l'Organisation Bata que Neuvic restera un centre de production de chaussures qui continuera à assurer un nombre important d'emplois ». S'adressant ensuite aux récipiendaires, il leur présenta en son nom et en celui du Conseil d'Administration, ses remerciements pour la tâche accomplie pendant ces 25 années.

M. T.G. BATA s'adressa aux récipiendaires en ces termes : « C'est un très grand plaisir pour moi d'être aujourd'hui parmi vous, pour vous apporter le témoignage de notre Organisation. Le 12 septembre 1974, mon père se trouvait à la même place pour honorer 132 de vos aînés. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de le remplacer et de vous apporter en son nom l'expression d'estime, de confiance et de félicitation pour toutes ces années de travail. Il aurait souhaité être parmi nous, selon la tradition, mais il se trouve dans un avion quelque part dans le monde ». Puis, il déclara : « Plus que jamais, face à une concurrence de jour en jour plus forte, nous devons développer notre créativité et moderniser nos productions. Nos chaussures doivent être de qualité, conformes à la sollicitation de l'utilisateur, d'un prix compétitif, en un mot, nous devons satisfaire le client le plus exigeant. Je compte qu'avec votre collaboration, votre expérience, la force des connaissances que vous représentez ici ce soir, nous atteindrons le but recherché. »

Ensuite, ce fut la lecture du palmarès et chacun des 81 récipiendaires reçut des mains de M. T.G. BATA son diplôme sur parchemin, de celles de M. BIENDEL une médaille à l'effigie de Thomas BATA, fondateur de l'Organisation, et une montre des mains de M. CASSADOUR.

Puis la signature du Livre d'Or et un vin d'honneur vinrent clore cette cérémonie qui laissera à chacun un bien agréable souvenir.

LE PALMARÈS

De gauche à droite :

Premier rang : M^{me} Paulette DEFFARGES, M. Jean BIENDEL, M^{me} Yvette THOMAS, M. T.G. BATA, M^{me} Marie HARDY, M. Pierre CASSADOUR, M^{me} Victorine TEICH.

Deuxième rang : M^{me} Claudine SIMEON, M^{me} Odette DUMAS, M^{me} Annette SEGUY, M^{lle} Suzanne PAYENCET, M^{me} Arlette NARDOU, M^{me} Henriette DUBOS, M^{me} Henriette MAZE, M^{me} Raymonde FREDERIQUE, M^{me} Paulette MENOT.



De gauche à droite :

Troisième rang : M^{me} Raymonde MAZE, M^{me} Renée FOULARD, M^{me} Pierrette RIBOULET, M^{me} Gilberte PAGNON, M^{me} Mauricette FAURE, M^{me} Claudine BERTRAND, M^{me} Ginette BESSON, M^{me} Alice BLANCA, M^{me} Yvette PIQUET.

Quatrième rang : M^{me} Huguette DUFFOUR, M^{me} Gisèle CHATELIER, M^{me} Sylvette RAYMOND, M^{me} M-Thérèse DOCHE, M^{me} Solange BROUSSOULOUX, M^{me} Paulette MARCHEIX, M^{me} Eloïse SIRIEIX.



De gauche à droite :

Premier rang : M^{me} Arlette LAJARTHE, M. Jean BIENDEL, M^{me} Raymonde VILLESUZANNE, M. T.G. BATA, M^{me} Yvette GUINIER, M. Pierre CASSADOUR, M^{me} M-Rose FRENET.

Deuxième rang : M. André VINCENT, M. Raymond DUBOST, M. Robert RAMBEAU, M. Roland ESPERET, M^{me} Renée LAMBERT, M. Jean-Claude GARAUD, M. Pierre NOVO, M. Guy VIDAL, M. Yves DAVID, M. Albert SIMONNET.

Troisième rang : M. Gilbert KORBEDEAU, M. Maxime LAVIGNAC, M. Pierre SARRAZIN, M. Paul GAILLARD, M. Raymond LACOUR, M. Michel LABRUE, M. Marcel LABRUE, M. Maurice BEAUGIER, M. Claude COMBENETOUZE.

Quatrième rang : M. Raymond KORBEDEAU, M. Jean-Pierre ROUSSEL, M. Roger JUGIE, M. J-Louis LAFON, M. Philippe HERNANDEZ, M. Paul DOUSSAIN.



De gauche à droite :

Premier rang : M. André PETIT, M. Jean BIENDEL, M. Claude DUTHEIL, M. T.G. BATA, M. J-Claude FAURE, M. Pierre CASSADOUR, M. Georges GOME.

Deuxième rang : M. Gabriel GARONNEAU, M. Pierre FAURE, M. Yves CHASTANET, M. Roger JEAN, M. Robert LACOUR, M. Raymond LACOUR, M. Yves LABRIOT, M. Gilbert CRABANAT.

Troisième rang : M. Germain BERNARD, M. Michel VERGNAUD, M. Claude BENETEAU, M. Raymond MAGNE, M. Serge DOCHE, M. Julien WOJDALA, M. J-Robert BORDAS.

FORMATION - PERFECTIONNEMENT

MM. Guy MERLET et Jacques COUPLET



M. Guy MERLET (photo ci-dessus) et M. Jacques COUPLET (photo-ci-dessous), tous deux promoteurs de qualité dans les ateliers de confection, ont suivi pendant 10 semaines, à raison d'un jour par semaine, un stage de formation aux relations humaines et au commandement.

Pour assumer totalement ses responsabilités de commandement, il est important non seulement de comprendre, d'écouter, de rester juste et équitable envers le personnel,



mais aussi de prendre les décisions qui s'imposent quand elles s'imposent afin que l'efficacité de chacun en soit accrue. Ainsi, fort de ces enseignements, chacun sera de plus en plus amené à prendre ses responsabilités à tous les niveaux de la hiérarchie.

INFORMATION

Que faire de l'attestation annuelle d'activité qui vous a été remise ?

Volet n° 1 (rose) : Si vous êtes chef de famille et allocataire, vous avez dû l'adresser immédiatement à votre Caisse d'Allocations Familiales.

Volet n° 2 (bleu) : N'envoyez pas systématiquement ce volet à la Caisse d'Assurance. C'est SEULEMENT A L'OCCASION DE LA PREMIERE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE SOINS DISPENSES DU 1^{er} AVRIL 1977 au 31 MARS 1978 que ce volet doit être joint à votre dossier.

Volet n° 3 (blanc) : A conserver.

Attention : En cas d'arrêt de travail dû à une maladie ou à une maternité, vous devez obligatoirement demander une attestation de salaire au Service du Personnel.

M. Jean CHASSAGNAC

Du 31 janvier au 11 février, M. Jean CHASSAGNAC, mécanicien dans les ateliers de piqûre, est allé suivre un stage de formation organisé par PFAFF (fabricant de machines à coudre) dans son usine de Kaiserslautern (Allemagne).

Le but de ce stage était surtout de se familiariser avec les nouvelles machines à coudre en service dans nos ateliers afin que les réglages nécessaires et les dépannages s'effectuent dans les meilleures conditions possibles.

Sur notre photo, nous voyons M. CHASSAGNAC en train de régler une nouvelle machine.



Sécurité - Lutte contre l'incendie

Nous sommes tous sensibilisés par l'importance que revêt une bonne prévention et, périodiquement, des exercices de lutte contre l'incendie sont organisés dans notre Entreprise.

Ces exercices regroupent tous ceux qui dans le cadre du plan de prévention, peuvent être amenés à se servir d'extincteurs.

Il faut être conscient que le feu se propage avec une extraordinaire rapidité ; ne dit-on pas qu'il faut un verre d'eau à la première minute, un seau d'eau à la



deuxième minute et une tonne d'eau à la troisième minute.

Il vaut mieux prévenir que guérir et les mesures de prévention contre l'incendie sont l'affaire de tous :

- Tenir les locaux propres et bien rangés.
- Bien connaître et respecter les consignes et les matériels de lutte contre l'incendie.